

R Par. 20-fb. 65

A orange ce 8 de Fevrier 165^{W.457.}
165^{b65.}

Monsieur

Vous aurez vu par l'extract que nous vous envoyasmes le 4. dece mois, de l'ordonnance que Je fis ce jour. ^{la} comme que J'ay acordeé la mainlevée pure et simple en faveur des fermiers de ce qui avoit esté saisie entre les mains du meunier des Corbeaux, et qu'ainsy Je me suis entièrement conformé à la volonté de S. A. non obstant que monsieur L'Advocat General ayt protesté comme vous aurez vu de pouvoir agir Subsidiairement contre moy en ce que J'otroy aye la mainlevée, mais Je suis assuré de ne manquer pas, lors que Je suis justiciablement ce qui nous est est ordonné par S. A. Je n'ay fait de mes mes de toutes les autres saisies, si elles eussent esté playées devant moy, comme elles l'ont esté devant M. d'Alanson qui vous aura informé de ce qu'il a fait, et des —

je ne a croire que
m'entendre fairent difficile de prouver. Jusques a ce que le Roy
ayt saige. Il le devint, comme il n'esploit pour les autres de tout le
Pays. Je l'entendis dire du Roi que ^{le Roi} le malade
Wantadur, qu'il a un Peas a Tres densta. Trifesse est Danesca
fort conformes au roys a desir de se cesserer avec nous, comme offant
ceux deffense et communes avec le roys, a que nos accepterons.—
Pour la cher d'apprenbrer d'oue quelle chate ^{de} qui Punijet Jesus
a J. P. De Provence aine que ave jasier reentur dans le arthure
d'Angleterre hutz le roys qui furent empriiles, & ay une apparence
pareille au roys. De ce que on dist que en toutes les autres
qui resument J. P. rien de ce que le roys despose de moy
Ms. de Belarrie que est auchatane a fait ces en la Patriolle et
a gain communque que il n'eust fait que sur ce que le
capitoulay des auoyent les moyne qu'il n'eust enoyant pas le conseil
et que illes auoyent pris quelqu'embrasse de les mesme tales qui ont esteyte
kree, Des de mire deuns juges deut, et que on aye, mais on a
verifie que les capitoulays ensabent kri. Parce que la Religion
de now offre mes mes respects, et tuis avec bon plaisir

Monsieur

C
Constantijn Huygens
Gentius
et Ulrich

notifs,

Faisis seulement mercredi dernier apres le depart
du courrier, que les catholiques d'Illy avoyent
brougi et signe quelque requeste en secret, et
qu'il l'ont envoiée au Roy, par laquelle on lui
demanda qu'il lui plaise de faire abolir la
percussion, et de les protéger, ce qu'il est
bon que vous fassiez, afin qu'en ras qu'il fût
parlé à la cour vous appuyiez clader leur
mauvais desseins, par les moyen que vous jugerez
les plus propres. Il n'espérât qu'ils n'ont pas
suict de doutier de la bonne Justice du R. A. et que
c'est à elle seule qu'ils doivent s'adresser, Il
ne puis pas vous dire toutes les particularitez de
cette requeste, ny comment elle a esté communie et
conuectee, parce qu'il n'y a point au d'assemblée
publique des catholiques, et qu'on assure que quelques
particularites l'ont dressée et apres l'ont faite
signer à plusieurs personnes des catholiques, et
je ne puis pas mesme vous dire quelles
c'est avec une entière certitude que cela soit, mais
je vous le dis comme on ~~dit~~ la dit.

Il importe fort que vous pressiez l'affaire du Peage,
et que vous obteniez des longs délais pour la
production des fibres, et que cependant les royaumes
ayent a continuë dépasser les malmes droits que
T. A. est en possession de percevoir, parce qu'il est

met de regen vandaag en dinsdag
was er niets te doen van de zaken.
Vandaag is er nu een herinnering aan
de dag dat ik u schreef. De dag
na mijn vertrek was ik op de weg van
Den Haag naar Rotterdam. Toen ik
bij Leiden kwam was ik er verbaasd
te zien dat het vissersdorp niet meer
bestond. De huizen waren verdwenen
en er stonden maar enkele huizen
van de voormalige bewoners. Ik vroeg
een man waar de huizen waren en
hij zei dat de huizen waren verdwenen
omdat de waterwegen waren gedempt.
Hij had al veel last gehad van
de storm en dat er veel water was
in de rivieren. Hij had gehoord dat er
veel water was omdat er veel regen
had gedaan en dat de rivieren
hadden overgestroomd. De rivieren
waren overgestroomd en dat was
de oorzaak van de verdwijning van
de huizen. De huizen waren verdwenen
omdat de rivieren waren overgestroomd.
De huizen waren verdwenen omdat
de rivieren waren overgestroomd.
De rivieren waren overgestroomd
omdat er veel regen was.
De rivieren waren overgestroomd
omdat er veel regen was.

Merckants fassent difficulte de payer. Tousques a ce que le Roy
ayt seigne des droits, comme il seigne tous les autres de toutes les
Beaux qui sont le long du Rhone. ~~L'Agent~~ de madame de
Montadeur, qui a un Beau a Lons dont la Sainghe et l'ancreste
font conformes aux nostres a desire de conferer avec nous comme cestant
leurs defenses communes avec les nostres ce que nous accepteront.
pour tacher d'apprendre d'eus quelque chose ~~qui~~ qui puisse servir
a l'A. Il sera neceſſaire que nous fassions rechercher dans les archivs
d'Hollande tous les papiers qui pourront aymerables, y ayant apparence
que l'et affaire Ira de Louvres, Je n'y oublieay ny en toutes les autres
qui regardent l'A. rien de ce qui depend de moy.
M. de Pedarriida qui est auchatcam a fait ce que la Patrouille et
a fait connoître qu'il ne l'avait faict faire que sur ce que les
catholiques luy avoyent tesmoyne qu'ils ne se soyoyent pas tenu en deust
et qu'ils avoyent pris quelque embarras de les mesquites qui ont espi-
tirent lez de nuit durant quelques Jeudis, et qui ont ceste, mais on a
verifie que les catholiques ont autant tenu que ceux de la Religion.
Je vous offre tous mes respects, et suis avec soumission

Monsieur

Vostre très humble et très obéissant
Souscripteur
L'Ubiere